

# La bonification des régimes publics, une idée qui fait son chemin



Présentation de  
Ruth Rose  
Département de sciences économiques  
Université du Québec à Montréal

Séminaire FTQ retraite  
15 mars 2016, Montréal



## Plan de la présentation

- Le contexte politique
- Les propositions à analyser
- Rentes et revenus de retraite offerts par les régimes publics
- Maximum des gains admissibles (MGA)
- Exemption de base
- Entrée en vigueur - capitalisation
- Taille de la réserve
- Taux de cotisation
- Résultats selon le niveau de revenu
- L'âge de la retraite
- Quelques conclusions

## Le contexte politique

- 2013: Provinces quasi-unanimes pour améliorer RPC: 10-10-10?
- Refus du gouvernement Harper - contributions volontaires?
- 2014: Ontario annonce la création du Régime de retraite de la province de l'Ontario (RRPO)
- 2015: Élection des Libéraux
- Ministres des Finances se réunissent en décembre 2015
  - Décision de poursuivre les analyses
- Ontario annonce qu'il poursuit avec le RRPO
- Accord Trudeau-Wynne: Ontario retarde d'une année la mise en place du RRPO; accélération des analyses et discussions

3

## Les propositions à analyser

	Taux de remplacement	Maximum gains admissibles (MGA) \$ 2016	Exemption pour cotisations	Entrée en vigueur	Taux de cotisation
RPC/RRQ actuel	25 %	54 900 \$	3 500 \$	10 ans	9,9-10,8%
FTQ <sup>(a)</sup>	50 %	71 500 \$	7 000 \$	40-47 ans	+6,0-11%
RRPO - Ontario <sup>(b)</sup>	40%-15%	90 000 \$	3 500 \$	39-47 ans	+ 3,8%
10-10-10	35 %	64 900 \$	3 500 \$	10 ans	+2,2%-4,4% ?
15-15-15-15 <sup>(c)</sup>	40 %	69 900 \$	15 000 \$	15 ans	3,8-8,3% ?
Wolfson <sup>(d)</sup>	25%-40%	109 800 \$	26 800 \$	20 ans	+3,1-8,3%
Parti libéral C. <sup>(d)</sup>	25%-50%	80 000 \$	30 000 \$	39-47 ans	0-5,5-11% ?

a) La proposition du CTC prévoit un MGA de 54 900\$ et une exemption de 3 500 \$.

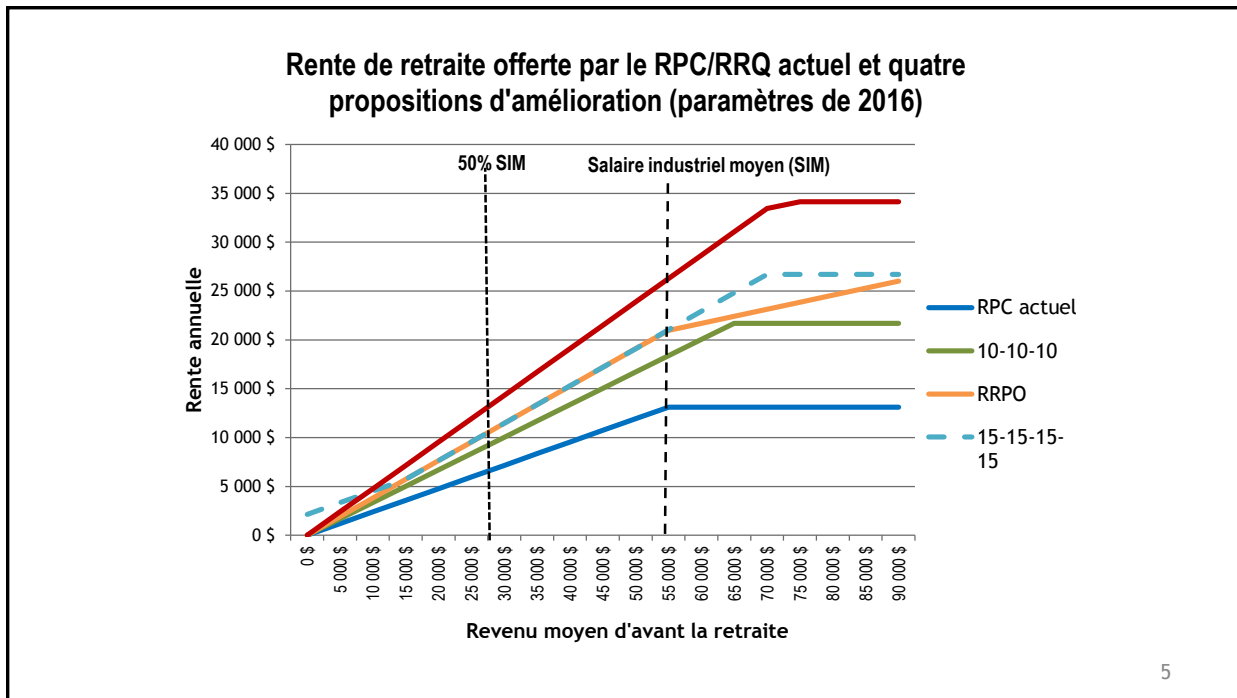
b) RRPO: les gains entre le MGA actuel et 90 000\$ seraient couverts à hauteur de 15% seulement.

**Exclusion des entreprises ayant un RCR comparable.**

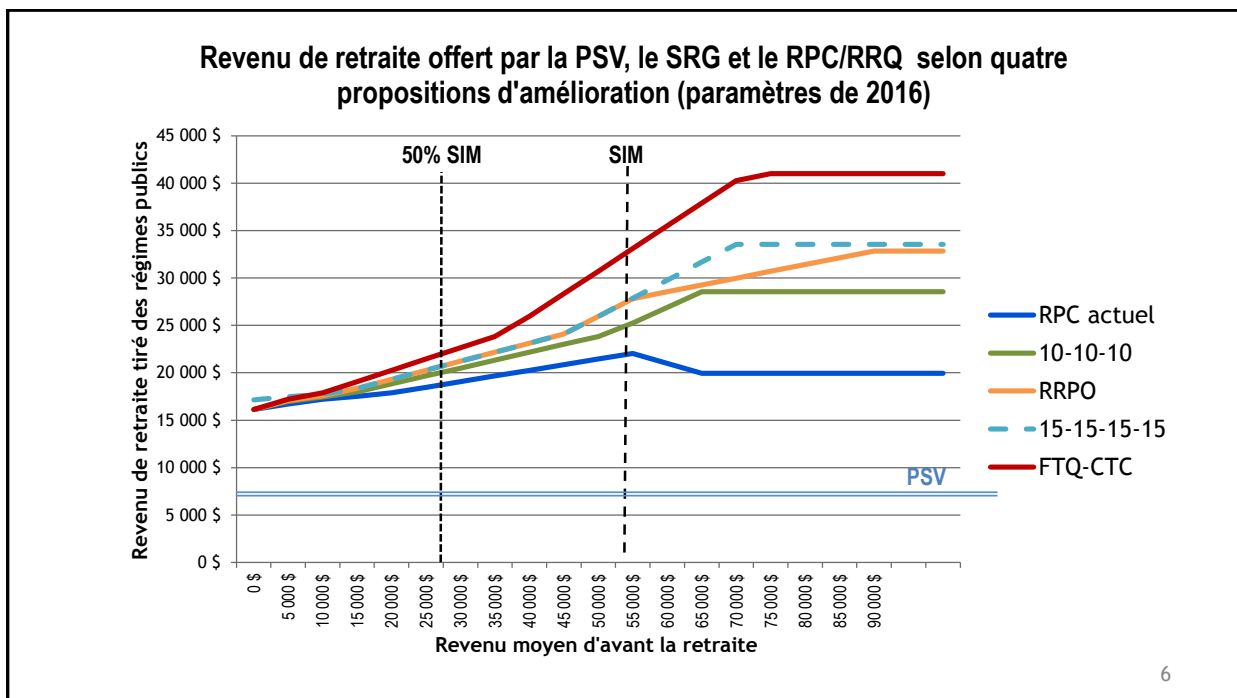
c) Les premiers 15 000\$ seraient exemptés de la cotisation, mais couverts pour la rente. On propose que le gouvernement fédéral subventionne une partie de la rente minimum.

d) Il n'y aurait ni cotisation ni prestation additionnelle pour le montant exempté.

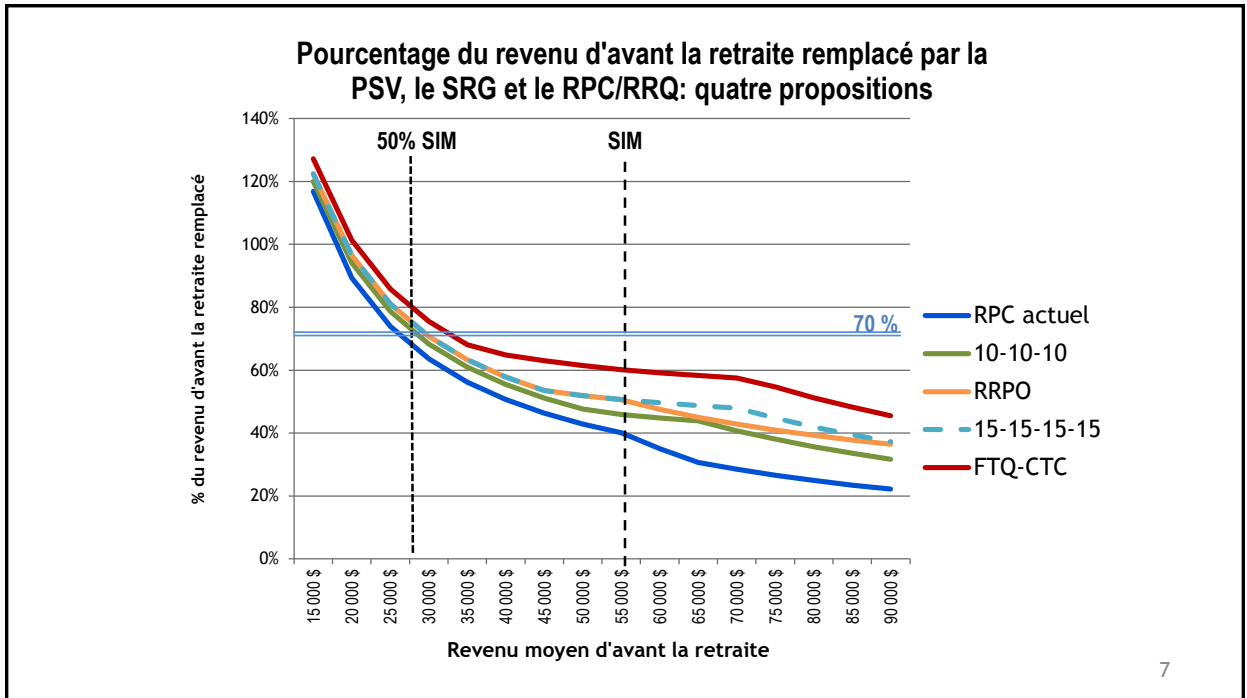
4



5



6



## Maximum des gains admissibles (MGA)

- Actuellement, les personnes dont les **gains de carrière moyens = MGA (= SIM)** reçoivent moins que la rente maximum parce que les années avec des gains supérieurs ne contrebalancent pas les années avec gains inférieurs.
- Hausser le MGA permet un meilleur taux de remplacement pour les salariés de la classe moyenne.
- Hausser le MGA profiterait davantage aux hommes qu'aux femmes.

Options proposées: 64 900 \$, 69 900 \$, 71 500 \$, 80 000 \$, 90 000 \$, 109 800 \$

## Exemption de base

- Effet de l'exemption: faibles salariés et leurs employeurs paient un taux de cotisation réel moindre, sans affecter la prestation.
- L'exemption au RPC/RRQ est gelée à 3 500\$ depuis 1998.
- [La FTQ](#) (mais pas le CTC) propose 7 000\$, mais sans indexation.
- [Wolfson et Parti libéral](#) proposent une exemption de 27 450\$ ou 30 000\$ pour la cotisation et la rente. Réduit de beaucoup la rente pour la classe moyenne.

9

## Exemption de base (bis)

[15-15-15-15](#): Exemption de 15 000\$ pour réduire cotisations des petits salariés et leurs employeurs.

Mais rente minimum pour tout le monde = 2 150 \$

Réduirait le Supplément de revenu garanti (SRG) - donc la trappe fiscale.

Coûterait moins cher qu'une hausse de la Pension de la sécurité de la vieillesse (PSV) parce qu'elle cible seulement les plus pauvres.

Propose que le gouvernement fédéral paie la différence entre 2 150 \$ et la rente accumulée si elle est inférieure à ce niveau: économies au niveau du SRG.

10

## Entrée en vigueur - capitalisation

- Loi de 1997 du RPC exige pleine capitalisation pour améliorations au RPC: 39 à 47 ans avant pleine rente
- Pleine capitalisation retarde amélioration des prestations, crée bassin énorme d'épargne
- RPC/RRQ entré en vigueur en 10 ans:
  - Permettre aux personnes déjà âgées d'en bénéficier
  - Taux de cotisation fixé trop bas afin d'éviter un cumul du capital trop important à la Caisse de dépôt et de placement du Québec
- Trois propositions: entrée en vigueur sur 10 à 20 ans.

11

## Entrée en vigueur - capitalisation

- **Équité intergénérationnelle:** jeunes d'aujourd'hui paient prestations des générations antérieures de toute façon. Ne devraient-ils pas bénéficier de solidarité intergénérationnelle plus tard?
- Coût normal d'un remplacement de 25% = 5,2 à 6,0%
- Taux actuel du RPC = 9,9 %, du RRQ = 10,8% en 2017
- Depuis 1997, les gens paient plus que le plein coût.
- Derniers «babyboomers» ont 65 ans en 2025 - ils auraient payé plus de 6% pendant 27 ans (sur 47).

12

## Taille de la réserve

- Réserve RRQ actuelle: 3,4 à 3,6 fois prestations  
- sera-t-elle meilleure dans le rapport actuariel de 2015 ?
- Réserve RPC actuelle: 4,7 (2013) à 5,3 (2023-2031)
- Pleine capitalisation d'une nouvelle tranche implique une réserve de l'ordre de 20 à 25 fois les prestations.

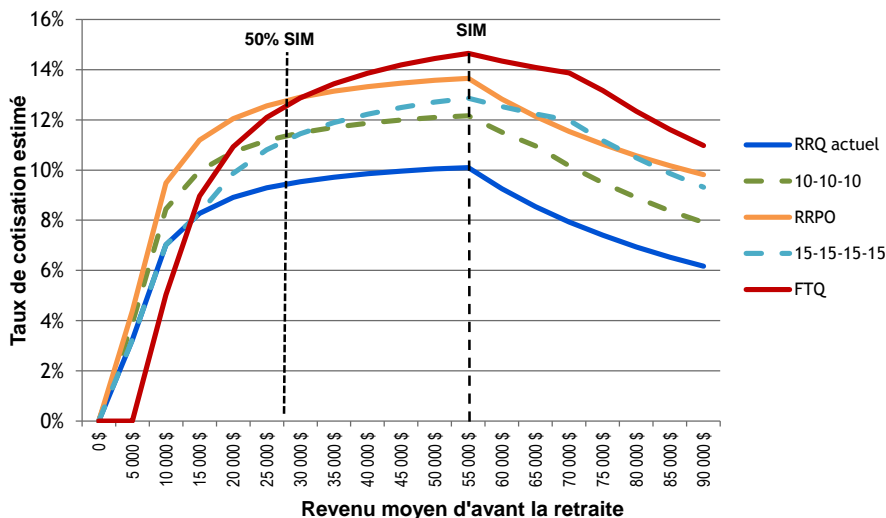
Que faire avec un montant d'argent aussi important?

Va-t-on contribuer aux bulles boursières et à l'instabilité des marchés financiers?

Ce n'est pas parce qu'on épargne que l'argent sera là quand on en a besoin: crises financières; taux de rendement imprévisible.

13

### Taux de cotisation requis pour une amélioration du RRQ selon quatre propositions de modification

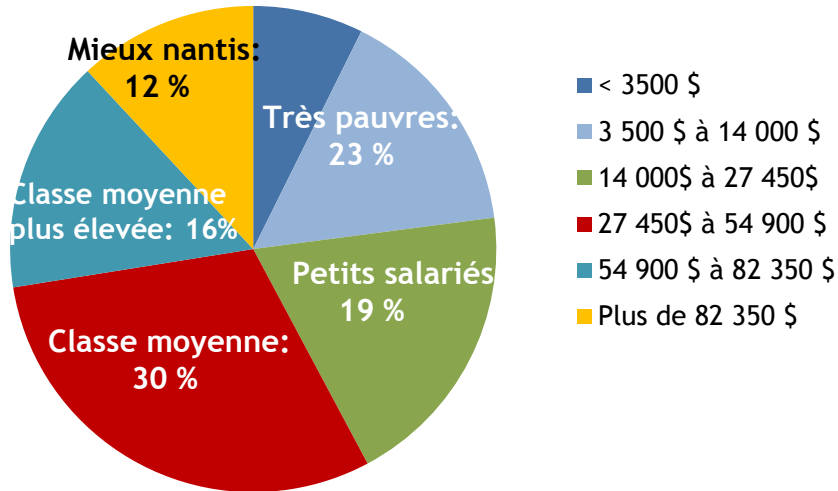


Les lignes en pointillés n'ont pas été vérifiées actuariellement.

14

## Quels niveaux de revenu cibler?

Gains de la population 18-64



15

## Les très pauvres < 15 000\$, 23% de la pop.

La «**trappe fiscale**» créée par le Supplément de revenu garanti (SRG):

Pour chaque 100\$ de revenus de sources autres que la PSV (RRQ, retraits de REER, salaires, intérêts, etc.), l'État récupère entre 50\$ et 85\$.

Gens de la classe moyenne sont pauvres à la retraite, même avec l'épargne.

### Proposition FTQ: Accroître le SRG

Problème: on étend la trappe fiscale: beaucoup de gens perdront la moitié de l'amélioration de la rente RRQ - mais ils auraient payé plus de cotisations.

### Le 15-15-15-15: rente minimum = 2 150 \$

Revenu minimum garanti par le SRG, la PSV et le RRQ augmenterait de 16 129\$ pour une personne seule à 17 204 \$.

Pour un couple: augmentation de 26 002 \$ à 28 152 \$

Portée du SRG réduite. Si le fédéral paie une partie, pas de cotisations sur les premiers 15 000\$ pour personne.

### Indexer PSV et SRG au salaire industriel moyen au lieu de l'inflation



## Les petits salariés: 14 000\$-27 450 \$ 19 % de la population

Proposition	Augmentation du revenu à la retraite	Augmentation de la cotisation	Exemption
10-10-10	450\$ à 1 300 \$	1,6 % à 1,9 %	3 500 \$
RRPO	800 \$ à 2 000 \$	2,8 % à 3,3 %	3 500 \$
15-15-15-15	800 \$ à 2 000 \$	0 % à 1,7 %	15 000 \$
FTQ	1 400 \$ à 3 300 \$	0,6 % à 3,1 %	7 000 \$
Wolfson	400 \$ à 1 000 \$	0 %	27 450 \$
Parti libéral	0 \$	0 %	30 000 \$

L'exemption du 10-10-10, du RRPO, du 15-15-15-15 et de la FTQ réduisent la cotisation sans affecter la rente. Wolfson et le Parti libéral n'augmentent pas la cotisation mais donnent peu ou rien pour la rente.

17

## La classe moyenne : 27 450 \$ - 54 900 \$ 30 % de la population

Proposition	Augmentation du revenu à la retraite	Augmentation de la cotisation
10-10-10	1 300 \$ à 3 200 \$	1,9 % à 2,1 %
RRPO	2 000 \$ à 5 700 \$	3,3 % à 3,6 %
15-15-15-15	2 000 \$ à 5 800 \$	1,7 % à 2,8 %
FTQ	3 300 \$ à 11 000 \$	3,1 % à 4,6 %
Wolfson	1 000 \$ à 3 600 \$	0 % à 1,6 %
Parti libéral	0 \$ à 3 900 \$	0 % à 2,5 %

18

## La classe moyenne plus élevée : 54 900 \$ à 82 350 \$ - 16 % de la population

Proposition	Augmentation du revenu à la retraite	Augmentation de la cotisation	MGA
10-10-10	3 200 \$ à 8 600 \$	2,1 % à 1,9 %	64 900 \$
RRPO	5 700 \$ à 11 800 \$	3,6 %	90 000 \$
15-15-15-15	5 800 \$ à 13 600 \$	2,8 % à 3,4 %	69 900 \$
FTQ	11 000 \$ à 21 000 \$	4,6 % à 5,2 %	71 500 \$
Wolfson	3 600 \$ à 14 400 \$	1,6 % à 4,0 %	109 800 \$
Parti libéral	3 900 \$ à 17 900 \$	2,5 % à 5,0 %	80 000 \$

Plus le MGA est élevé, plus il y a de personnes à revenu élevé pour payer l'augmentation des coûts.

19

## Les mieux nantis : 82 350 \$ et plus 12 % de la population

Proposition	Augmentation du revenu à la retraite	Augmentation de la cotisation	MGA
10-10-10	8 600 \$	1,9 % à 1,4 %	64 900 \$
RRPO	11 800 \$ à 12 900 \$	3,6 % à 3,0 %	90 000 \$
15-15-15-15	13 600 \$	3,6 % à 3,0 %	69 900 \$
FTQ	21 000 \$	5,2 % à 3,9 %	71 500 \$
Wolfson	14 400 \$ à 44 900 \$	4,0 % à 5,2 %	109 800 \$
Parti libéral	17 900 \$	5,0 % à 3,8 %	80 000 \$

Le deuxième taux de cotisation représente l'augmentation à un revenu de 110 000 \$. Seule la proposition Wolfson plafonne aussi haut.

20

## L'âge de la retraite

- Âge normal de la retraite (PSV, SRG, RRQ) = 65 ans
- Retraite anticipée RRQ/RPC à 60 ans avec réduction de 7,2% par année (moins pour les faibles salariés au RRQ) - Avant 2014 - réduction de 6% par année.
- Au Québec, en 2014, 63% des femmes et 57% des hommes demandaient leur rente à 60 ans. 14% des femmes et 17% des hommes à 65 ans ou plus tard. Ailleurs au Canada, retraite moins hâtive.
- On peut améliorer la rente en retournant au travail.
- Harper: âge pour PSV et SRG augmentera de 65 à 67 ans à partir de 2023. Trudeau annulerait cette mesure.
- On peut réduire le coût de la bonification du RRQ/RPC en haussant l'âge pour le recevoir.

21

## L'âge de la retraite (bis)

Que faire pour les personnes ayant des problèmes de santé ou occupant des emplois pénibles ? Meilleures rentes d'invalidité ? Rôle des régimes complémentaires ?

**Différences de classe sociale:** les gens à faible revenu ont une espérance de vie plus courte et commencent à travailler plus jeune. Ils subventionnent les personnes mieux nanties.

Yves Carrière: permettre de prendre une **retraite avec pleine rente** (sans réduction actuarielle) **après 40 années de cotisation sans critère d'âge**. Inclure les années passées avec enfants de moins de 7 ans pour les femmes?

22

## Quelques conclusions

**Proposition FTQ:** la plus généreuse à tous les niveaux.  
Coûte le plus cher en haut de 30 000\$.

**10-10-10:** coûte le moins cher mais est-ce assez pour la classe moyenne? Avantage d'entrer en vigueur rapidement.

**RRPO:** donne plus que 10-10-10 au SIM mais pas beaucoup en haut du SIM - RCR et solutions individuelles nécessaires.

**15-15-15-15:** la meilleure pour les très pauvres, mais exige subvention du gouvernement fédéral.

Même rente que le RRPO entre 15 000\$ et SIM, mais coûte moins cher. Meilleur pour classe moyenne plus élevée.

Entrée en vigueur sur 15 ans.

23

## Quelques conclusions

**Wolfson:** très compliqué. Donne des résultats peu intéressants pour la classe moyenne à cause l'exemption élevée. MGA trop élevé.

**Parti libéral du Canada (section Ontario):** les faibles salariés ne gagnent rien et la classe moyenne pas beaucoup à cause de l'exemption élevée.

**Conclusion:** Il faut choisir en équilibrant l'amélioration de la rente et le coût, et cela selon les différents niveaux de revenu. D'autres combinaisons des paramètres sont possibles.

24

## Quelques références

- FTQ - Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, «Une retraite à l'abri des soucis». <http://ftq.qc.ca/une-retraite-a-labri-des-soucis/>
- Gouvernement de l'Ontario, ministère des Finances, 2014, Le Régime de retraite de la province de l'Ontario, discussion sur une solution ontarienne. [www.ontario.ca/fr/page/rrpo-régime-de-retraite-de-la-province-de-lontario](http://www.ontario.ca/fr/page/rrpo-régime-de-retraite-de-la-province-de-lontario)
- Ministre des Finance Canada, 16 février 2016, «Les gouvernements du Canada et de l'Ontario annoncent un accord en vue d'améliorer les pensions pour les Canadiens», communiqué.
- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, «Épargne forcée - mise à jour 2013» Discussion de la proposition 10-10-10 et de son coût. Mai 2013, [www.fcei.ca](http://www.fcei.ca)
- Presse canadienne, «Laisser les Canadiens gérer leurs retraites», *Le Droit*, 27 mai 2015, p. 45. - Proposition de cotisations volontaires du Parti conservateur.
- Michael Wolfson, «Not-So-Modest Options for Expanding the CPP/QPP», IRPP Study, No.41, July 2013. [www.irpp.org](http://www.irpp.org)
- Parti libéral du Canada, Policy Resolution 10. Pensions: Old Age Security and Canada Pension Plan, [www.liberal.ca/policy-resolutions/10-pensions-age-security-canada-pension-plan/](http://www.liberal.ca/policy-resolutions/10-pensions-age-security-canada-pension-plan/)
- Régie des rentes du Québec, Régime de rentes du Québec, *Statistiques de l'année 2014*. mai 2015